



LE TRAIT D'UNION CHARRON-DUCHARME

Bulletin publié par l'Association des Charron & Ducharme inc
Volume 7 - N° 1
octobre 1999

NOUVELLES DÉCOUVERTES SUR NOS ANCÊTRES CHARRON

(voir article en page 7)



(Voir article en page 16/see text on page 16)

L'arrivée des Filles du Roi à Québec était un événement couru parmi la gent masculine. In Québec city, the Fille du Roi arrival was something that every men was looking for. (Source: Archives Publique du Canada)

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET-VISIT OUR WEB SITE
<http://pages.infinit.net/charronl>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES CHARRON & DUCHARME INC

Case Postale 335, succursale Youville, Montréal, Québec H2P 2V5 (450) 661-1282

Président: Pierre Ducharme - duchap00@cam.org
Vice-président: Jean-Edouard Charron - jcharron@istar.ca
Secrétaire: Micheline Charron
Trésorier & Régistrare: Lise Lessard-Boucher - lbouc10682@aol.com
Archiviste-généalogiste, éditeur & webmestre: Luc Charron - charronl@videotron.ca
Administratrice: Micheline Ducharme - andre.vachon@sympatico.ca
Administratrice: Fleurette Ducharme
Administrateur: Jean-Paul Ducharme
Administrateur: J.-G. Gilles Charron - gramar@videotron.ca
Administrateur: Richard Charron - richard.charron@sympatico.ca
Représentant aux Etats-Unis/U.S.A. representative : Richard (Dick) Miale - dmiale@exis.net

TABLE DES MATIÈRES

L'éditorial du président	3
Nouveaux membres/New members	5
Fonds de recherches/Research funds	6
Nouvelles découvertes sur nos ancêtres	7
Éric Charron de Longueuil, repêché par les Expos de Montréal/Drafted by the Montreal Expos	14
Qu'a fait Catherine Pillard de 1663 à 1665?/What was doing Catherine Pillard between 1663 & 1665?	16
English translation of Mr Jean-François Viel letter to l'association of March 11, 1999	21
Killed in the line of duty-Jeremy Charron	23
Coupures de presse/Press cuttings	24
La foire aux questions/Asking questions	27
Dear ancestor	27
Avis de décès/obituary Charron & Ducharme	18
Recensement/census Charron & Ducharme	28
Publications de l'association/bon de commande/order form	29

L'association est membre de la Fédération des familles-souches québécoise

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque Nationale du Canada

Votre adhésion: La fin de votre adhésion à notre association est indiquée sur votre carte de membre et aussi sur l'étiquette de ce bulletin, à droite ou sous votre nom (mm/aa). Pour ne pas manquer un seul numéro du bulletin et nous éviter des frais, renouvelez promptement. Avisez-nous également de tout changement d'adresse.

Your membership to our association: The end of your membership to our association is indicated on your membership card, but also on the label of this bulletin, to the right or under your name (mm/aa). To be sure not to miss a single issue, and to avoid us some expenses, be sure to pay your renewal on time. Also, let us know if your address does change.

Le Trait d'Union Charron-Ducharme est publié trois fois par année, soit en février, juin et octobre. Ce bulletin est distribué gratuitement à tous les membres en règle ou est disponible à \$3 l'unité. Si vous avez des articles, des questions, des réponses ou tout autre matériel que vous désirez faire publier dans le bulletin, veuillez nous les faire parvenir au plus tard le 15 du mois précédent la publication, à l'attention du responsable Luc Charron au casier postal de l'Association. À noter que les textes sont la responsabilité de l'auteur.

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Par Pierre Ducharme (# 19).
(Translation: Jean Charron, # 113)

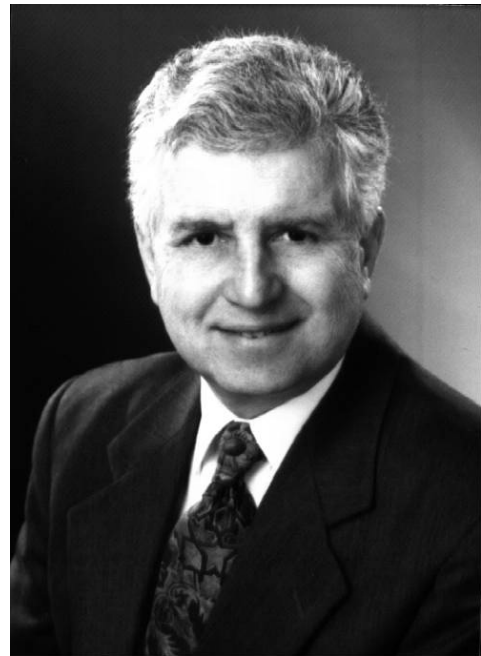
- LE PLAN DE PUBLICATION DE L'ASSOCIATION -

Au moment où vous lirez ces lignes, l'été sera déjà derrière nous depuis quelques semaines. Un été beau et chaud, en tout cas dans le nord-est de l'Amérique, ce qui n'a pas empêché les membres du Conseil de vaquer aux affaires de l'Association, à tout le moins à certaines d'entre elles.

C'est ainsi que, le 26 juillet dernier, en pleine canicule, se tenait une réunion du sous-comité des publications. Ce sous-comité, formé de notre secrétaire Micheline Charron, de notre registraire-trésorière Lise Lessard, de notre éditeur généalogiste Luc Charron et du soussigné, a comme mandat de rendre accessibles, le plus efficacement possible, les informations généalogiques et historiques dont nous disposons sur nos familles.

Ces informations ont de multiples origines: les recherches des membres et amis de l'association, celles des membres du Conseil, celle que nous avons confiées à un généalogiste professionnel en France, M. Jean-François Viel, etc. Bref, une masse de renseignements dont l'ampleur croît constamment, et que nous nous devons de rendre disponibles à nos membres d'abord, et à l'ensemble des généalogistes ensuite.

Jusqu'à ce jour, ceci a été fait de deux façons: d'une part par la publication régulière du TRAIT-D'UNION dont vous tenez en main le 19^e numéro, et d'autre part par la publication du DICTIONNAIRE DES CHARRON & DUCHARME, dont la première édition a paru en 1997 et la seconde en 1998, à la fois sous format papier et sous format disquette.



Plusieurs dizaines d'exemplaires ont été vendus sous ces deux formats, prouvant ainsi la pertinence du dictionnaire, qui contient une mine de renseignements pour une somme fort modique.

La seconde édition du dictionnaire est maintenant épuisée, mais la quantité de nouvelles données est telle qu'une réimpression est désormais impensable. Nous devons donc procéder à une troisième édition. Cette tâche a été confiée à Luc Charron, responsable des deux premières éditions. La troisième édition ressemblera aux précédentes, mais elle comprendra en plus une introduction historique et un index. La date de parution du dictionnaire a été fixée à juin 2000. D'ici là, le dictionnaire ne sera donc plus disponible.

Cependant le dictionnaire ne contient qu'une partie des informations dont nous disposons. Pour chaque Charron & Ducharme pour lequel ces renseignements sont connus, il indique l'année de naissance et de décès, le nom du conjoint et la date de mariage (s'il y a lieu), et ce génération par génération. Cette façon de faire

est essentielle pour conserver à cet ouvrage son format manipulable et son prix raisonnable. Les membres du sous-comité ont donc convenu de publier 4 autres ouvrages, portant chacun sur la descendance d'un des fils de nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard, à savoir Pierre, Nicolas, François et Jean. Ces ouvrages contiendront notamment, outre les informations énumérées plus haut, les dates et lieux de naissance, de mariage et de décès, les noms des parents des conjoints, etc. De plus, les descendants seront regroupés par familles, et non par générations. Un ouvrage sera publié chaque année à partir de 2001, sous la responsabilité de Micheline Charron, de Luc Charron, et du soussigné. Au total, le plan de publication pour les prochaines années se présente donc comme suit:

DATE	RESPONSABLE	PUBLICATION
Juin 2000	Luc Charron	Dictionnaire des Charron & Ducharme
Juin 2001	Pierre Ducharme	Descendance de François Charron-Ducharme
Juin 2002	Luc Charron	Descendance de Pierre Charron
Juin 2003	Micheline Charron	Descendance de Jean Charron
Juin 2004	Micheline Charron	Descendance de Nicolas Charron

Cette façon de procéder a de grands avantages: elle permet de répartir les responsabilités, d'assurer la diffusion de l'ensemble des informations dont nous disposons, et enfin de conserver à chaque volume un format et un coût acceptables.

Il est évident que la publication de cinq ouvrages, pour une association comme la nôtre, constitue une tâche colossale, même répartie sur cinq ans. Les responsables de chacune des publications auront donc besoin de l'aide des membres et amis de l'Association, notamment pour les relectures qui s'imposeront pour faire de ces publications des ouvrages aussi exacts et définitifs que possible. Ils auront également besoin des informations additionnelles que vos recherches vous ont peut-être déjà permis de recueillir, mais qui n'ont pas encore été transmises à l'Association, et de celles que vous recueillerez au cours des prochains mois. N'hésitez donc pas à nous contacter pour savoir comment vous pouvez nous aider.

-PUBLICATION PLAN OF THE ASSOCIATION-

By the time you read these lines, summer will be long gone for most of us. A beautiful hot summer, at least for the north-eastern corner of America. However this has not prevented the Council of working on some of the affairs of the Association.

Therefore, on July 26, during the hot spell, there was a meeting of the sub-committee on publications. This sub-committee, consisting of our secretary, Micheline Charron, of our registrar-treasurer, Lise Lessard, of our editor-genealogist, Luc Charron and yours truly, has for mandate to render as accessible as possible, all historical and genealogical informations that we, as an Association, possess on our families.

This information has multiple origins: researchs of the members and friends of the Association, of the members of the council, those that, we have entrusted to Mr Jean-

François Viel, a professional genealogist, etc. Briefly, a mass of information and compilation that is constantly growing, and that we should make available first to our members, then to other genealogists.

Up to now, this has been done two ways: first by a periodical publication of the TRAIT-D'UNION, of wich the present issue is # 19, and secondly by the publication of the CHARRON-DUCHARME DICTIONNARY, consisting of two editions, the first in 1997 and the second in 1998, both in book form and disks. The large demand for these publications, wich were available at low costs, shows us the value the Dictionary with it's wealth of information, has for each one of us.

The second edition of the Dictionary is now out of print, but so much new information is available that it is impossible for us to reproduce it other than by a third edition. As always this task was trusted to Luc Charron, the same man

who published the first two editions. The third edition should be similar to the first two, but should also have an historical introduction and an index. The Dictionary should be available about June 2000. Until then, no more Dictionaries are available.

However, the Dictionary is only a part of all the informations that we have available. It includes, for each individual under the CHARRON-DUCHARME banner, the year of birth and death, the name of the spouse and the date of the marriage (where applicable), and this is presented by generations. This way of presenting the Dictionary is a must to preserve its existence at a reasonable price.

The members of the sub-committee have therefore decided to publish four more works, each being related to a son of our first ancestors Pierre Charron and Catherine Pillard. They are Pierre, Nicolas, François (dit Ducharme), and Jean. These works will contain the exact dates and places of birth, marriage and death, the names of the parents of the spouse etc. However, the descendants will not be tabled by generations, but by families. One such publication will be made accessible each year from 2001 to 2004, under the responsibility of Micheline Charron, Luc Charron, and myself. All in all, the publication plan reads like in the above tableau in the precedent page.

This way of proceeding has great advantages, because it spreads around the responsibility, it permits us to give out all information available, and finally it keeps such publications affordable to each and every one.

It is evident that such an endeavour, the publications of five volumes, for an Association like ours, is a formidable task, even if it is spread over a five year period. Therefore those responsible for each publication will need the aid of all the members and friends of the Association, mainly for the editing and checking that will be needed to make these publications as exact, reliable and definite as possible. Furthermore, new and already available data that

members possess but that have not been forwarded, should be made available to the Association in the coming months. So do not be shy, contact us to find out how you can help.

NOUVEAUX MEMBRES/NEW MEMBERS

Normand Charron #220

575 Villeray #5
Longueuil, Québec
J4L 4M8

Christopher Glenn Ducharme #221

2600 N. 123rd Avenue
Avondale, Arizona
USA 85323
c.e. cgd99@aol.com

Carmen Ducharme-Cazabon #222

28 Nipissing Cr.
North Bay, Ontario
P1A 2V7

Francis J.R. St-Jacques #223

9 DiDonato Avenue
Webster, Massachusetts
U.S.A 01570-1707
c.e. LES0746@juno.com

Tamèsa Chartrand #225

1303 Sudden Valley
Bellingham, WA
U.S.A. 98226
c.e. keemokeea@aol.com

Ruth Toland #226

3818 So. 177th
Seattle, WA
U.S.A. 98188
c.e. rtoland@wa.freei.net

Correction: dans le dernier bulletin, nous avons écrit comme nouveau membre #217 Pierre Charron-Fitzgerald, nous aurions dû lire Pierrette Charron-Fitzgerald.

Milles excuses.

FONDS DE RECHERCHES-RESEARCH FUNDS

DONATEURS/DONATORS

50\$ CHARRON, LUC #12, Montréal, Québec
50\$ CHARRON, ROGER R. #128, Ottawa, Ontario
25\$ DUCHARME, DAVID # 202, Fairfax, Virginia, USA
200\$ DUCHARME, DOUGLAS #146, Goleta, California, USA
25\$ DUCHARME ÉMILE #2, St-Georges, Québec
50\$ DUCHARME JEAN-PAUL # ,Laval, Québec
50\$ DUCHARME PIERRE #19, Laval, Québec
25\$ DUCHARME-ROSAUER, LORRAINE #156, Little Canada, Minnesota, USA
25\$ FLYNN, JONATHAN R. & JENNIFER N. #203 N. Scituate, Rhode Island, USA
25\$ PHARAND MARGUERITE À la mémoire de Lucien Charron #13, St-Pierre, Qc
100\$ PLANTE, MARY C. #150, Richmond, Vermont, USA
50\$ ROCKWELL, LORELEI #177, San Carlos, California, USA
25\$ VIDMAR, DEBORAH #182, Thornhill, Ontario

Total à ce jour/Total to date: 912\$ (Can)

Coût des recherches/Research fees: 1174\$ (Can)

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UN NOM POUR LE FONDS DE RECHERCHES. AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS?

WE ARE LOOKING FOR A NAME FOR OUR RESEARCH FUNDS. WHAT DO YOU SUGGEST?

MERCI/THANK YOU

NOUVELLES DÉCOUVERTES SUR NOS ANCÊTRES CHARRON À MEAUX

Par Pierre Ducharme #19

Dans un numéro antérieur du *Trait d'Union*¹, nous vous présentions un premier résultat, spectaculaire, des recherches entreprises en France pour notre compte par un généalogiste professionnel, M. Jean-François Viel. Rappelons que nous avons alors identifié deux générations additionnelles en France, les générations que j'ai qualifiées de " -2 et -3 ". Nous étaients alors connues, par ordre croissant d'ancienneté, les générations suivantes :

Génération -1 : Pierre Charron & Judith Martin, mariés vers 1635; ce sont les parents de Pierre, notre premier ancêtre en Nouvelle-France.

Génération -2 : Gilles Charron & Magdeleine Babault, mariés vers 1610.

Génération -3 : Estienne Charron & Faronne Desguez, mariés vers 1575.

Encouragés, nous avons confiés deux autres mandats à M. Viel. Ces mandats ont été fructueux. Ainsi, nous avons identifié une quatrième génération (-4), celle des parents d'Estienne Charron précité, et possiblement une cinquième génération (-5), celle de ses grands-parents, ce qui reste à confirmer. Ces nouvelles découvertes font l'objet de cet article, qui sera accompagné d'une mise à jour, sous une forme différente, du tableau généalogique présenté dans le numéro déjà cité du *Trait d'union*, en page 18.

¹Ducharme, Pierre : Nos ancêtres Charron à Meaux, 1550-1652. Le *Trait d'union*, Vol. 6 No 2, p. 5-12 ; traduction par Peter Charron, pages 13-18

LES DOCUMENTS ANCIENS REDÉCOUVERTS

On sait que les registres paroissiaux de la paroisse catholique Saint-Martin de Meaux sont perdus pour la période antérieure à 1674, et que ceux de la paroisse protestante de Nanteuil-les-Meaux sont lacunaires. Fort heureusement, les archives notariales demeurent accessibles; à une exception près, elles constituent la source des présentes informations. Les documents suivants ont donc été localisés par M. Viel, et transposés par ses soins en français moderne.

- 1) Bail d'une maison à Meaux, rue des Vieux Moulins, par Josse Pigneau à Estienne Charron. AD77, 129 E 24, 9 avril 1578.
- 2) Vente de terres par Estienne Charron, fils de Gilles Charron, à Me Pierre Ronssin, contrôleur au grenier à sel de Meaux. AD77, 129 E 28, 9 janvier 1582.
- 3) Transaction entre Estienne Charron et son frère Claude Charron. AD77, 173 E 15, 7 avril 1606.
- 4) Partage de rentes entre Gilles Charron, à cause de Catherine Gillet, sa femme, et consorts. AD77, 129 E 20, 8 février 1559 [1560 nouveau style].
- 5) Quittance par Jacques Desguez à Jehan Liévin, son oncle, tuteur, et curateur. AD77, 130 E 23, 25 avril 1571.

- 6) Roole de ceulx qui ont jurés la Sainte Union des Catholicques. AD77, B-244, 30 mars 1589.
- 7) Contrat de mariage entre Gilles Charron et Marguerite Roussel. AD77, 134 E1, 18 novembre 1573.
- 8) Partage des biens immeubles des successions de Jehan Gillet et de Catherine Garnier, sa femme, entre leurs enfants, dont Gilles Charron, à cause de sa femme Catherine Gillet. AD77, E7, 15 décembre 1545.

D'emblée, une constatation : pour la première fois, nous avons localisé des documents du XVI^e siècle, dont le plus ancien (le numéro 8 ci-haut, de 1545) est antérieur de 60 ans au plus ancien document connu précédemment et qui était daté du 23 mai 1606².

Tous ces documents, on s'en doute, ne sont pas d'un égal intérêt ni d'une égale importance. Ils permettent toutefois de parfaire la connaissance que nous avons de nos ancêtres, mais également du milieu dans lequel ils évoluaient et des relations qu'ils entretenaient au plan familial et commercial.

L'article précité (1) présentait les générations -1, -2, et -3. De la même façon, nous vous présenterons ici la génération -4 et brièvement la génération -5. Nous vous rappelons toutefois que le lien entre les générations -4 et -5 reste à confirmer.

Pour nous situer au plan historique, rappelons qu'en 1545 François 1^{er} est roi de France depuis 1515; il décède en 1547. Sous son règne, Jacques Cartier part à la découverte de terres nouvelles, et prend possession de la Nouvelle-France en plantant un croix à Gaspé en 1534. Charles-Quint est pour sa part empereur d'Allemagne et roi d'Espagne (sans parler de ses multiples autres titres). Martin Luther (1483-1546) et Jean Calvin (1509-1564) sont en pleine activité réformiste,

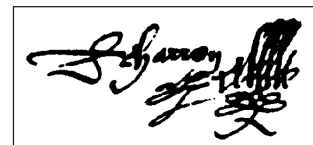
laquelle allait perturber la France durant la seconde moitié du XVI^e siècle.

**GILLES CHARRON (cir 1520-avant 1582)
ET CATHERINE GILLET (cir 1515-avant
1573) ET (2) MARGUERITE ROUSSEL :**

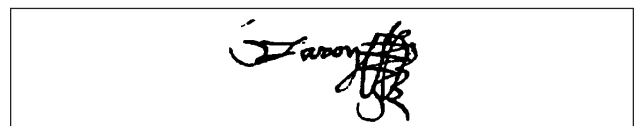
GÉNÉRATION -4

L'identification de Gilles et Catherine en tant que parents d'Estienne Charron provient d'abord d'un acte de 1582 par lequel Estienne vend une terre acquise par héritage de son défunt père, Gilles Charron. C'est le document no. 2 ci-dessus.

Ce document nous apporte peu d'autres renseignements, hormis un bel exemple de la signature d'Estienne. Cette signature est accompagnée du même type de paraphe que celles des autres Charron identifiés jusqu'à présent³. Notons ici que tous ces Charron savaient vraisemblablement lire et écrire. Or la scolarisation est encore rare dans la France du XVI^e et XVII^e siècle ; nos ancêtres Charron étaient donc d'un niveau social relativement élevé. Plus tard, en Nouvelle-France, les enfants et petits-enfants de Pierre Charron et Catherine Pillard n'auront pas la même chance, et au XVIII^e siècle, ils ne sauront pas pour la plupart signer leur nom.



Signature d'Estienne Charron



Signature de Gilles Charron

Le document no 3, une transaction entre Estienne et son frère Claude, nous permet (suite page 11)

² Acte de décharge par Gilles Charron au profit d'Estienne Charron, son père, et de Nicolas Cavillier. AD77, 80 E 25, 23 mai 1606.

³ Idem no. 1

Contrat de mariage
Gilles CHARRON
Marguerite ROUSSEL

AD77. 134 1- 1. 18 novembre 1573

Registre de Me Jehan BICHOT, notaire royal à Meaux.

« Dudictjour [18 novembre 1573],

« Comparurent et furent presens en leurs personnes honorable homme Gilles CHARRON, marchand demourant à Meaulx, d'une part, et honorable femme Margueritte ROUSSEL, veuve de deffunct Adam LANGLOIX, demourante audict Meaux, d'aultre part, lesquelles parties de leurs bons grez et bonnes voluntez, après eulx estre sur ce bien conseilliez, advisez et deliberez comme ilz ont dict, ont promis et par ces presentes promectent prandre l'un d'eulx l'aultre par mariage et espoux, et icelluy mariage faire consommer et solempniser en face de sainte eglise catholique et romaine le plus tost que faire ce pourra et qu'il sera advisé entre eulx, leurs parans et amys, et promectent en ce faisant apporter l'un d'eulx à l'aultre tous les biens qui à present leur compectent et apartiennent, pour estre conjointz ensemble tant qu'ilz vivront ensemblement. En faveur et contemplation duquel mariage, ledict CHARRON a doué et doue ladicte Margueritte ROUSSEL sa future espouze du douaire costumier aulx us, stil et coustume du bailliage de Meaulx, pour en joyr par elle sytost que douaire aura lieu, aussy en faveur duquel mariage qui aultrement n'eust esté fait, ledict CHARRON a donné et donne par pur, vray et loial don irrevocable à ladicte Margueritte ROUSSEL sa future espouze, ses hoirs et leurs successeurs à tousjours, la quantité de six septiers de bled formement, mesure de Meaulx et y rendu, par chascun an, à les avoir, prandre, recepvoir et parcepvoir par chascun an le jour Saint [Martin] d'iver, en et sur la quantité de six arpens de terres labourables audict CHARRON appartenans de son acquist, assizes au terrouer de Saint Souplest¹, qui sont de present tenues à tiltre de ferme par Georges CHEVANCE, laboureur demourant audict Saint Souplest, Item sur huict arpens tant terres que prez en plusieurs pieces, audict CHARRON appartenans de son acquist, assis au terrouer de Merchemorel², lesquelles sont de present tenues audict tiltre de ferme par François MICHON, demourant audict Merchemorel, et generalmente sur tous et ungs chascuns ses aultres biens immeubles presens et advenir, l'une piece respondant pour l'aultre, sans que la generallité puisse desroger à la specialité, ne la specialité à la generallité. A esté accordé entre les partyes que où ladicte ROUSSEL, ses hoirs ou leurs successeurs, decedent sans hoirs procreez d'eulx et que par ce moyen lesdictz six septiers de bled retourneront à leurs herittiers estans en ligne collateral, en ce cas lesdictz six septiers bled retourneront aulx herittiers dudict CHARRON, et non à aultres, encores a esté accordé entre les parties que où ledict CHARRON decedde avant ladicte ROUSSEL, que ladicte ROUSSEL prandra par preciput et hors partz pour la somme de cent livres tournois des meubles de la succession dudict CHARRON telz qu'elle voudra prandre d'iceulx, et le reste se partira par moictié avecq les herittiers dudict CHARRON. A esté en oultre aussy accordé que Roze LANGLOIX, fille de ladicte ROUSSEL et dudict deffunct LANGLOIX, Claude CHARRON et Magdelaine CHARRON, enffans dudict CHARRON,

¹ Saint-Souplets, département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Dammartin-en-Goële.

² Marchémoret, département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Dammartin-en-Goële.

seront nourriz, vestuz et entretenuz honnestement selon leur estat jusques au jour de leur mariage ou bien jusques à l'aage de dix huict ans quant ausdictes filles, et quant audict Claude CHARRON jusques au jour de son mariage, le tout sans diminution de leur bien, aussy ne seront tenuz lesdictz CHARRON et ladicte ROUSSEL rendre aulcun proffict de l'interest de denier ausdictz enffans appartenans, et a esté tout ainsy accordé entre les partyes, sicomme etc. promectans etc. obligeans etc. sortir etc. renonceans etc. mesmes ladicte femme au droict de veleyan. Faict presens honorable homme Claude LANGE, Jehan ROUSSEL, Jacques CHARRON, Pierre CHARRON, Estienne CHARRON, Charles LE NOIR, marchans à Meaulx, et honorable homme Jacques MAILLARD, sergent au Chastelet de Paris, tesmoingz. »

[Ainsi signé: G. CHARRON / J. -CHARRON / C. LANGE / BICHOT, notaire / J. MAILLARD / J. ROUSSEL.]

En marge est écrit: «Lesdictz Estienne CHARRON, Pierre CHARRON et LE NOIR n'ont voullu signer ces presentes. Ladicte ROUSSEL contractante a déclaré ne sçavoir signer. »

A la suite:

« Dudict jour [18 novembre 1573],

«Honorable homme Gilles CHARRON, marchand demourant à Meaulx, promect à Estienne CHARRON et Pierre CHARRON, marchans à Meaulx, à ce presens et ce acceptans, de leur bailler et parfournir à chascun d'eulx pareil adventagement qu'il a faict à Jehanne CHARRON, femme de Charles LE NOIR, marchand audict Meaulx, *sœur desdictz Estienne et Pierre CHARRON*, desduction prellablement faicte de ce qu'ilz ont ja receu dudict Gilles CHARRON, et ce dedans six mois d'huy prochain venans, promectant etc. obligeant etc. sortir etc. renonceant etc. Faict presens honorables hommes Claude LANGE, Jehan ROUSSEL, Jacques CHARRON, marchans à Meaulx, et honorable homme Jacques MAILLARD, sergent au Chastelet de Paris. »

[Ainsi signé: G. CHARRON / BICHOT, notaire / J. MAILLARD / C. LANGE / J. CHARRON / J. ROUSSEL.]

d'aller un peu plus loin. Nous y apprenons d'abord qu'Estienne avait un frère (nous verrons plus loin qu'il en avait deux), mais aussi que leur père, devenu veuf, s'était remarié. Surtout, nous y apprenons le nom de la mère d'Estienne, Catherine Gillet.

Si les documents 1, 2 et 3 nous informent sur Gilles et Catherine, ils concernent leur fils Estienne. Le document no 4, plus ancien puisqu'il date de 1559 (1560 nouveau style), concerne directement Gilles et Catherine.

C'est un document fort complexe, malheureusement non signé, qui cite plus d'une quinzaine de personnages, et dont l'analyse n'est pas terminée.

Sans contredit toutefois, le document le plus intéressant est le no 7, soit le contrat de mariage en secondes noces de Gilles Charron et Marguerite Roussel, le 18 novembre 1573. Nous reproduisons aux pages neuf-onze, la première de ce document exceptionnel qui en compte trois au total, ainsi que sa transcription intégrale en français moderne.

Ce contrat nous donne de très nombreux renseignements sur la famille de Gilles Charron, dont un exemplaire de sa signature, reproduite avec celle de son fils Estienne ci-haut. Nous y apprenons que Gilles avait trois enfants majeurs, Estienne, Pierre et Jehanne, épouse de Charles Lenoir, et deux enfants mineurs, Claude et Magdeleine. Nous y apprenons aussi que Marguerite Roussel était elle-même veuve d'Adam Langlois, dont elle avait une fille, Rose.

Par ce contrat, Estienne avantageait sa nouvelle épouse. Ainsi qu'il est précisé en marge de l'acte, Estienne, Pierre et leur beau-frère Charles Lenoir n'ont pas voulu le signer. On imagine sans peine l'atmosphère qui devait régner dans l'étude du notaire à ce moment-là. Désireux de préserver l'harmonie de sa famille, Gilles Charron s'engage aussitôt à verser à ses deux fils les mêmes avantages qu'il a consenti à sa fille Jehanne.

Le dernier acte, le no 8 ci-dessus, ne concerne qu'indirectement la famille Charron. Il s'agit d'un partage des biens des successions de Jehan Gillet et Catherine Garnier, beaux-parents de Gilles Charron qui y est spécifiquement identifié comme époux de Catherine Gillet. Ceci confirme que Gilles et Catherine étaient déjà mariés le 15 décembre 1545. À ce jour, c'est le plus ancien document connu citant un membre de notre famille Charron.

**PIERRE CHARRON (cir 1480-avant 1545)
ET ? :**

GÉNÉRATION -5

Plusieurs documents notariés localisés, mais non encore analysés par M. Viel, font état d'une filiation possible de Gilles Charron avec un certain Pierre Charron, décédé avant 1546. Ce Pierre Charron aurait eu neuf enfants, sa succession ayant été divisée en neuf parts. Des recherches plus poussées

pourront sans doute nous en apprendre davantage au cours des prochains mois, et votre association discute actuellement de la possibilité d'octroyer un nouveau mandat de recherches à M. Viel, si nos moyens nous le permettent.

Le tableau qui conclut cet article (voir en page 20), préparé par M. Viel que nous remercions, résume nos connaissances actuelles sur les Charron de Meaux. Notez encore une fois que le pointillé indique que la filiation n'est pas confirmée.

CONCLUSION

Nous arrivons actuellement presque au terme de nos recherches en France. En effet, les archives et les registres paroissiaux débutant au commencement du XVI^e siècle, il nous sera sans doute impossible de remonter plus loin dans le temps.

Toutefois, nous avons appris énormément sur nos ancêtres de Meaux. Plus que nous ne l'espérions au départ, d'ailleurs. Pour illustrer l'importance de ces découvertes, rappelons que l'auteur de ces lignes est de la 10^e génération en Nouvelle-France. Or nous avons identifié, selon toute vraisemblance, 5 générations en France même. L'histoire de notre famille s'étend donc maintenant sur un demi millénaire! Peu de familles sans doute, hormis les famille nobles, peuvent s'enorgueillir d'un pareil passé.

D'autre part, une grande partie de l'analyse de la documentation accumulée reste à faire. Les lecteurs du Trait d'union peuvent donc s'attendre à trouver dans les prochains numéros plusieurs autres articles mettant en lumière divers aspects de la généalogie et même de la vie de nos ancêtres.



ERIC CHARRON

JOUEUR DE BASEBALL-BASEBALL PLAYER Repêché par les Braves d'Atlanta...puis par les Expos de Montréal! Drafted by the Atlanta Braves...and by the Montreal Expos!

Par Luc Charron
Translation: Jean Charron

En mai dernier (1999) le jeune homme âgé de 20 ans a réalisé un rêve : il a été repêché par l'équipe de baseball de la ligue Nationale, les Braves d'Atlanta.

«C'est arrivé si vite, a-t-il affirmé au journaliste Robert Bousquet du Journal de Montréal lors de son entrevue, avant la journée de dimanche (15 mai 1999), je n'y croyais pas vraiment.»

Affrontant l'équipe de Repentigny, le Royal, une formation contre laquelle il présentait en carrière un dossier de victoires-défaites de 0-6, Éric a épaté le dépisteur local Robert Isabelle et le superviseur internationale des Braves d'Atlanta Bill Clark, en retirant 14 frappeurs sur des prises et en blanchissant ses adversaires lors d'une victoire de 6 à 0 de son équipe, les Éléites de Montréal.

Voici les commentaires livrés par le dépisteur des Braves: «Lors de ce match, il a décoché 20 tirs à 90 milles à l'heure et 40 autres à 89. Il possède une bonne balle rapide, une courbe des majeures et son changement de vitesse n'est pas si vilain. Ce que nous aimons de lui, c'est qu'il s'entraîne bien et fort, il veut apprendre et il n'aime pas perdre.»

Le lendemain matin de cette partie, il recevait un appel des dirigeants des Braves. Il ne lui

restait plus qu'à s'entendre avec eux et de parapher son contrat.

«L'an dernier, je m'attendais à être repêché et j'ai été déçu de ne pas l'être.»



Éric Charron appose sa signature sur le contrat proposé par les Braves. De gauche à droite Robert Isabelle et Michel Champagne, son agent. Éric Charron signs his contract with the Braves. From left to right Robert Isabelle and Michel Champagne, his agent.

Puis le 2 juin 1999, Éric voit son contrat avec les Braves d'Atlanta être déclaré non-valide par le baseball majeur. Ces derniers ont indiqué qu'il était inscrit comme étudiant à temps plein et que ce statut prévalait, Éric devient donc admissible au repêchage...

LA SECONDE FOIS...EST LA BONNE¹

Éric a vraiment vécu des moments angoissants ces derniers jours.

«J'ai pris une sérieuse débarque quand j'ai appris la nouvelle du contrat refusé. Je n'avais plus vraiment le goût du baseball.

Même si j'ai lancé et gagné mercredi (2 juin) au parc Beaubien, le moral n'y était pas. Je me disais qu'il valait mieux attendre le repêchage. Il faut croire que la deuxième fois sera la bonne.»

En effet les Expos de Montréal ont réclamé le lanceur droitier en 24^e ronde. Aussitôt il fut assigné aux Expos de la Gulf Coast League, un circuit qui regroupe les meilleures recrues des différentes organisations professionnelles.

Espérons maintenant que nous aurons le plaisir d'assister dans le futur à un match où Éric sera le lanceur.

Bonne chance Éric!

In May, 1999, the young man of 20, realized his dream. He was drafted by the Atlanta Braves of the National baseball league.

"It happened so fast, he told the reporter of the *Journal de Montréal*, Robert Bousquet, that before Sunday, May 15, 1999, I did not really believe it".

Playing one day, the Royals, a team from Repentigny, against which he had a career low of 0-6, Éric stunned the local scout, Robert Isabelle, and the international supervisor, Bill Clark, of the Atlanta Braves, when he retired 14 hitters by strike outs, and his team, Les Élités de Montréal went on to blank the Repentigny team, 6-0.

Here are a few comments made by the Brave scout. " During the match, he threw 20 balls at

more than 90 miles per hour and 40 more at 89 miles per hour. He possesses a good fast ball, a curve worthy of the major leagues, and his change-up is not bad. What we like about him is that he trains well and hard. He is willing to learn more and he hates to lose".

The day after the game, he received a call from the Braves organization. He only had to commit himself and sign a contract.

"Last year, i thought that i would be picked-up by a team, and i was disappointed when i was not".

But life is not a bed of roses. On June 2nd 1999, Éric learns that his contract with the Atlanta Braves is not valid, because Major League Baseball said that he was a full time student and that this took precedence on a contract. Thus Éric becomes a free agent.

THE SECOND TIME AROUND...IS BETTER

Éric has had highs and lows, in the days that follow. "I was really flabbergasted when i learned that my contract was refused. I did not even want to play baseball. That is how bad i felt.

Even when i pitched and won last Wednesday (June 2) at Beaubien Park, the will power was not there. I was talking to myself and thinking it would be better to wait for the "recruiting". Maybe the second time around will be better".

Finally the Montréal Expos picked up the right-hander in the 24th round. Perhaps we will have the luck to cheer him in the coming years, if he plays for the Montréal Expos.

Good luck, Éric.

¹ La Presse 4 juin 1999, p.S7

ERIC CHARRON

André Charron & Monique Asselin
1er octobre 1977 St-Robert Bellarmin de Montréal

Wilfrid Charron & Rita Tétreault
12 septembre 1922 St-Édouard de Montréal

Augustin Charron & Maria Mathieu
21 février 1898 Notre-Dame de St-Hyacinthe

Augustin Charron & Célanise Benoît
14 octobre 1873 La Présentation de St-Hyacinthe

Augustin Charron & Zoé Avard
14 octobre 1845 St-Hyacinthe

Louis-Hyacinthe Charron & Madeleine Arpin-Potvin
11 janvier 1808 St-Hyacinthe

Michel Charron & Angélique Marié
3 février 1749 St-Charles-sur-Richelieu

Jean Charron & Madeleine Guertin
8 février 1711 Contrecoeur

Pierre Charron & Catherine Pillard
19 octobre 1665 Notre-Dame de Montréal

Pierre Charron & Judith Martin
1635 Meaux, France

Gilles Charron & Magdeleine Babault
De Meaux, France

Estienne Charron & Faronne Desguez
De Meaux, France

Gilles Charron & Catherine Gillet
De Meaux, France

QU'A DONC FAIT CATHERINE PILLARD DU 22 SEPTEMBRE 1663 AU 19 OCTOBRE 1665?

Par Pierre Ducharme #19

Translation by Cécile Charron #187

Nous savons tous que Catherine Pillard, épouse de notre ancêtre Pierre Charron et mère de tous les Charron-Ducharme d'Amérique, était une Fille du roi. Une Fille du roi, c'est à dire une jeune femme d'origine modeste, souvent orpheline, recrutée pour participer à la colonisation de la Nouvelle-France.

À l'époque qui nous concerne en effet, les hommes étaient en surnombre dans la colonie, les candidats au mariage étant, selon les années, six à quatorze fois plus nombreux que les candidates¹. Moyennant une promesse d'appui financier du trésor royal, d'où leurs noms de Filles du roi, environ 850 jeunes femmes² acceptèrent ainsi entre 1663 et 1673 les risques inhérents à l'immigration dans une contrée encore peu développée, dans l'espoir d'une vie meilleure que celle qui aurait été la leur dans leur pays d'origine.

La date exacte du départ de Catherine de France n'est pas connue, pas plus que celle de son arrivée en Nouvelle-France. Cependant nous retrouvons sa trace en 1664, alors qu'elle reçoit à Montréal le sacrement de confirmation. Assez curieusement, deux dates sont notées pour cette cérémonie religieuse, l'une en mai, sans plus de précision, l'autre le 11 juillet³.

Nous connaissons les dates d'arrivée des bateaux amenant les Filles du roi de France. En 1664, le premier bateau mouilla à Québec le 25 mai, alors qu'en 1663 ce ne fût que le 22 septembre⁴.

¹ Landry, Yves: Les Filles du roi au XVIIe siècle. Montréal, Léméac, 1992, p.120.

² Ibid. p.44.

³ Programme de recherche en démographie historique: Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien. Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, volume 6.

⁴ Landry, Yves: Les Filles du roi au XVIIe siècle. Montréal, Léméac, 1992, p.127.

Confirmée à Montréal en mai 1664, Catherine était donc arrivée l'automne précédent, soit le 22 septembre. Comme Yves Landry, nous retiendrons cette date comme celle de son arrivée⁵. Un auteur antérieur l'établit plutôt à 1664⁶, mais ceci ne change que peu de choses à la question que nous posons ici. Née en mars 1646, comme il a été démontré⁷, Catherine avait donc 17 ans et demi, ou au plus 18 ans, à son arrivée en Nouvelle-France.

Les documents de l'époque ne conservent aucune trace de Catherine avant son mariage à Pierre Charron, survenu le 19 octobre 1665. Donc, une période d'un peu plus de deux ans, au maximum, ou de 19 mois, au minimum, s'est écoulée entre son arrivée et son mariage.

Or un tel délai est exceptionnel. Nous l'avons vu plus haut, le nombre d'hommes disposés à se marier dépassait de beaucoup celui des femmes disponibles. En moyenne, de 1663 à 1673, le délai entre l'arrivée d'une Fille du roi et son mariage est de 4,7 mois⁸, et seulement 21 filles ont, comme Catherine, attendu plus de 2 ans avant de convoler en justes noces. Arrivée en septembre 1663, Catherine aurait "statistiquement" dû se marier en février 1664; arrivée en mai 1664, le mariage aurait pu prendre place en octobre de la même année.

⁵ Ibid. p. 357.

⁶ Dumas, Sylvio: Les Filles du roi en Nouvelle-France. Québec, Société historique de Québec, 1972, p.313.

⁷ Le Trait d'Union Charron-Ducharme: volume 2 no.3, ami 1995. P.3.

⁸ Landry, Yves: Les Filles du roi au XVIIe siècle. Montréal, Léméac, 1992, p.128.

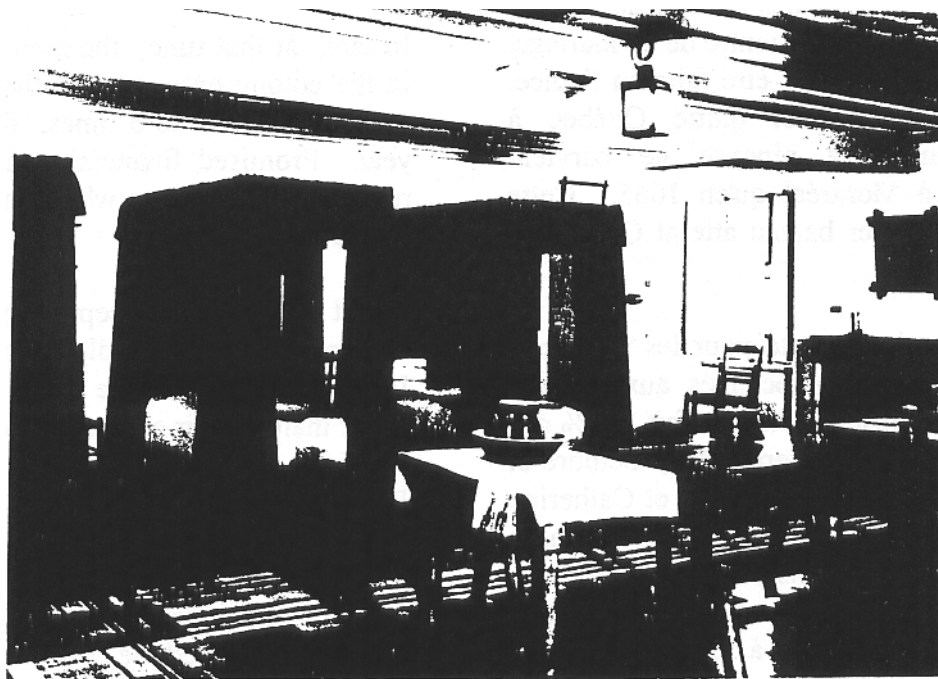
⁹ Ibid. p.132.

Yves Landry évoque quelques explications pour ces délais hors normes. Entre autres, il cite la nécessité pour les futures épouses de trouver un parti convenable, et aussi le fait que des oppositions faites à la publication des bans peuvent avoir retardé le mariage de deux Filles du roi, dont il ne donne pas les noms malheureusement¹.

Catherine a donc pu prendre quelque mois à faire son choix.

D'autre part, l'extrait du registre contient aussi la phrase suivante: Les trois bans publiés et l'opposition faite au premier levée, ledit mariage fait en présence etc."³.

À ce jour, je ne connais pas la nature de



Foyer d'accueil pour les Filles du Roi, où elles apprenaient l'art de tenir maison, la ferme Saint-Gabriel existe encore. On a reconstitué fidèlement quelques pièces, grâce à l'inventaire de 1722. With the help of the 1722 inventory, we have reconstituted some pieces like this reception home for the King's daughter, the Saint-Gabriel farm is still existing. (Source Séminaire de Québec)

Ces deux explications peuvent avoir contribué au retard du mariage Pillard-Charron. D'une part nous savons aujourd'hui par nos recherches en France que Pierre Charron était fils, petit-fils et arrière-petit-fils de commerçants. Or le père de Catherine était, selon l'extrait du registre pour ce mariage, "maître texier"², c'est à dire maître tisserand, donc d'une classe sociale comparable à celle de son futur époux.

l'opposition faite à l'encontre du mariage de Pierre et Catherine. Toutefois, il est certainement possible qu'elle soit la cause du retard dans ce mariage, surtout si elle impliquait des vérifications en France, avec les délais qu'on imagine à une époque où la traversée de l'Atlantique exigeait fréquemment trois mois. Résumons donc les événements, tel qu'ils ont pu se passer. Catherine Pillard

¹ Voir no. 9.

² Extrait des Registres des baptêmes, mariages et sépultures faits dans la Paroisse de Montréal, pour l'année 1665.

³ Landry, Yves: Les Filles du roi au XVIIe siècle. Montréal, Léméac, 1992, p.133.

ENGLISH TRANSLATION

débarque à Québec le 22 septembre 1663. Elle est rapidement courtisée, sans doute, mais elle ne trouve pas l'époux de son choix. Au printemps 1664, elle se rend à Montréal, où elle est confirmée en mai et où elle rencontre un soupirant sérieux, Pierre Charron, qui est dans la colonie depuis 1662. Les projets de mariage s'échafaudent rapidement entre Pierre et Catherine, et la publication des bans est amorcée.

Malheureusement pour nos tourtereaux, une opposition est émise à l'encontre de ce mariage. Une vérification doit donc être faite en France. Le courrier à cet effet quitte Québec à l'automne, mais la réponse ne parvient naturellement à Montréal qu'en 1665. Cette année-là, le premier bateau atteint Québec le 18 juin⁴.

Or l'été est la saison morte pour les mariages, les hommes étant tous occupés aux travaux agricoles ou de construction. De fait, 90% des mariages sont conclus en septembre, octobre et novembre. L'été terminé, Pierre et Catherine s'épousent enfin le 19 octobre 1665. Union solide, s'il s'en fut, puisqu'elle dura 35 ans, jusqu'à la mort de Pierre, et fertile, puisque Catherine donna naissance à 12 enfants, tous vivants et bien portants.

La plupart des Filles du roi et leurs époux ont fixé les conditions matérielles de leurs unions par un contrat de mariage. Malheureusement, s'il a existé, le contrat de mariage entre Pierre et Catherine n'a pas été retrouvé. Nous y aurions peut-être trouvé l'explication définitive au long délai entre l'arrivée de Catherine et son mariage, ainsi que le montant de la contribution royale à ce mariage, officialisant ainsi son statut de Fille du Roi.

We know that Catherine Pillard, spouse of our ancestor Pierre Charron and mother of all the Charron-Ducharme of North America was a King's daughter. A King's Daughter was a young woman of modest background, often an orphan who was recruited to participate in the colonization of New France.

In fact, at that time, the men willing to marry in the colony outnumbered the women willing to do the same 4 to 6 times, depending on the year. Promised financial assistance from the royal treasury, hence where they got the name King's Daughters,

About 850 women accepted to immigrate to a country that was hardly developed between 1663 and 1673, in the hope of having a life better than in their country of origin.

The precise date of the departure from France of Catherine Pillard is not known, neither is the date of her arrival in New France. However, we trace her whereabouts in 1664 in Montréal where she received the confirmation sacrament. Oddly enough, two dates are noted for the same religious ceremony : one in May with no explanation and the other one on July 11.

We know the arrival dates of the ships that carried the King's Daughters from France. May 25th 1664, was the date the first ship ported in Québec that year, and in 1663 it was on September 22nd. Having received the sacrament of confirmation in May 1664, Catherine had therefore reached New France the preceding fall which means September 22nd. Like Yves Landry, we will keep this date as the one of her arrival. A previous author established the date of her arrival as 1664, but this doesn't change the question that's asked here. Born in March 1646, Catherine was 17^{1/2} or 18 years old upon her arrival in New France.

The documents of that time do not have anything of Catherine prior to her marriage

⁴ Voir no.4.

⁵ Voir no.12.

with Pierre Charron on October 19, 1665. A period of a maximum of 2 years or a minimum of 19 months had elapsed between her arrival and her marriage.

But such a delay is exceptional. As noted earlier, the men willing to get married outnumbered the women available. Between 1663 and 1673 the average waiting period from the time of arrival of a King's Daughter and her marriage was 4 to 7 months and only 21 women like Catherine waited for more than 2 years before walking down the aisle. If Catherine reached New France in 1663, she would statistically have married in February 1664; if she reached New France in May 1664, the marriage should have taken place in October of that same year. Yves Landry gives us a few explanations as to these odd delays. For example, he mentioned the fact that the future spouses had to find themselves a suitable party and also the fact that there was opposition during the banns' announcement, which could have delayed the marriage of 2 of the King's Daughters. Unfortunately, he doesn't state the name.

Those two explanations could have been the reason of the delay in the wedding ceremony of Pillard-Charron. On the one hand, we know that Pierre Charron was the son, grandson and great grandson of a tradesman. Now the father of Catherine according to the marriage certificate was a master weaver, a social class similar to the one of her future husband. Catherine could have then taken a few months in making her choice.

On the other hand, the marriage certificate contains the following sentence :

“The three banns’ publication and the opposition at the first withdrawal, the said wedding celebrated in the presence...”

To this day, I do not know why there was an opposition to the wedding of Pierre and Catherine. However, it is possible that it was the cause of the delay of the wedding, especially if verifications were to be done in France. And

we know that crossing the Atlantic in those days could take up to three months.

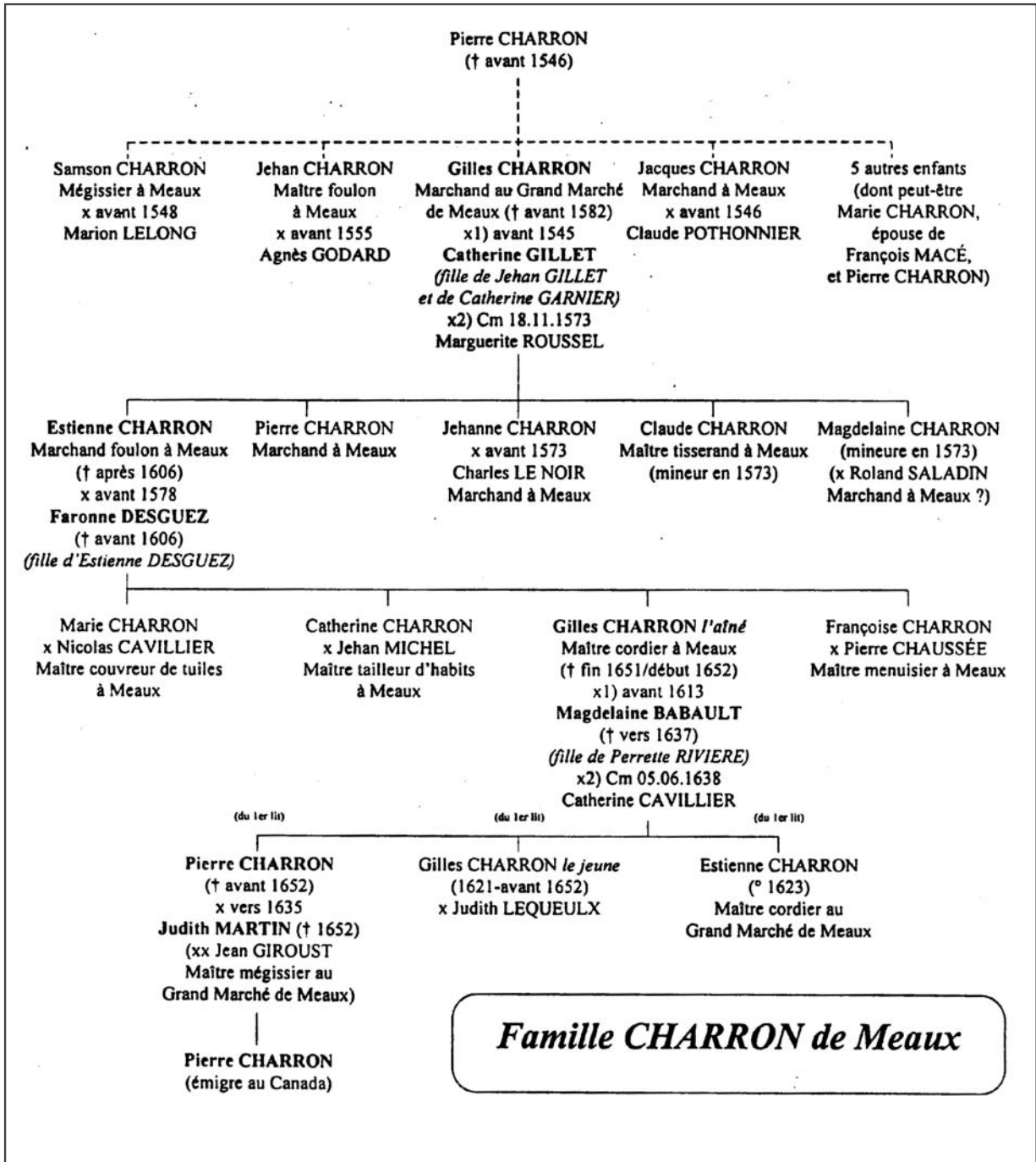
So let's summarize the events as they could have happened. Catherine Pillard disembarks in Québec on September 22, 1663. She was probably courted rapidly but could not find a suitable spouse. In the spring of 1664, she goes to Montréal where she meets a serious suitor, Pierre Charron, who had been in the colony since 1662. The wedding plans escalated rapidly between Pierre and Catherine and the banns were published.

Unfortunately for the two lovebirds, there was an opposition to the wedding. A verification had to be done in France. The mail to this effect left Québec in the fall but the answer didn't get back to Montréal until 1665. That year the first ship reached Montréal on June 18.

Now, in the summer no weddings were celebrated because they were busy in the fields or in construction. In fact, 90% of the wedding ceremonies were celebrated in September, October and November. After the summer had gone by, Pierre and Catherine were finally able to get married on October 19, 1665. This marriage seems to have been very solid since it lasted 35 years and Catherine gave birth to 12 strong and healthy children.

Most of the King's Daughters and their spouses set the material conditions of their union by signing a prenuptial agreement. Unfortunately, if it ever existed, the premarital agreement between Pierre and Catherine was never found. If it was, we could have known the reason of the delay between the time of Catherine's arrival in New France and her wedding and the royal contribution amount to this marriage. This would officialise Catherine's status as King's Daughters.





ENGLISH TRANSLATION OF MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS VIEL LETTER TO L'ASSOCIATION OF MARCH 11, 1999

By Peter Charron

Preface :

The translation which follows is comprised of a letter detailing the discoveries of Monsieur Viel on behalf of L'Association as well as the first of the referenced documents. This information provides documentation up to our ancestor Gilles Charron (married to Catherine Gillet). I must mention that the translation to English has been difficult. Although converted from Old French script to intelligible text by Monsieur Viel, the problem inherent with four-hundred year old legal French remain. Many of the words have extra consonants, the notary Leroy of Document One was fond of adding an extra letter 'l' to many words. Having been written before formalized spelling took hold, many words were rendered phonetically at best. And as always, some of text can not be translated as the term is no longer in use and an appropriate reference can not be found.

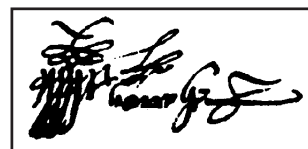
I have employed a bit of license by way of interpretation in order to produce a workable English translation. There are a few passages where the literal translation is still confusing. I have tried to minimize these where ever I could. When possible I have provided end notes with the definitions of archaic terms for which I could find suitable translations. I welcome any comment or corrections offered by the membership. My intention is to provide translations for the remaining three documents referenced in Monsieur Viel's letter in the next edition of the news letter.

The letter of Monsieur Jean-François Viel, March 11, 1999 :

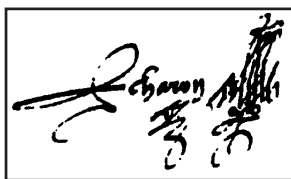
It is my pleasure to forward to you a new file in which you will find additional information on the family Charron of Meaux.

We saw, at the time of the previous researches, that your ancestor Gilles Charron "the younger" (spouse of Magdeleine Babault) was the son of Estienne Charron, merchant residing in Meaux in 1606, and of Faronne Desguez; otherwise, different excerpts of marriage contracts that I spoke of in my last letter makes mention of an uncle of Gilles Charron the younger named Jacques Desguez, master Foulon (a Foulon is a person associated with the layering of material in the manufacture of cloth like felt) of Meaux.

As in proceeding researches in the various "minutiers" (minute book, or archive) of notaries of Meaux of the 16th century, I discovered an act of April 9, 1578 (cf. document 1) whereby Estienne Charron main merchant and Foulon of Meaux, takes a lease on a house located on Vieux Moulins street (this street still exists); among witnesses, one notes the presence of Jacques Desguez (his brother-in-law) : there is no doubt therefore, this Estienne Charron is your ancestor. Here is his signature.



This same Estienne Charron sells four years later, January 9, 1582 (cf document 2), two ‘arpents’ and half of land to a member of the middle class of Meaux, Mr. Pierre Ronsin, inspector of salt storage. This act shows us that Estienne Charron was the son of Gilles Charron, then already deceased. The beautiful signing of Estienne Charron is represented at the bottom of the act.

A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular border. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Estienne Charron'.

April 7, 1606 (cf document 3), Estienne Charron compromises with his brother Claude Charron, master weaver of Meaux. Both are sons of the late Gilles Charron, merchant of Meaux, and Catherine Gillet. The latter died before her husband, since it appears in the text that Estienne and Claude Charron paid several deniers to the widow of Gilles Charron their god mother. It is noted that this transaction of 1606 was completed inside the home of Roland Saladin, merchant residing in Meaux. We have seen this Roland Saladin in the various excerpts of marriage contracts discussed in our last communication (see file of October 26th, 1998) i think Roland Saladin was a brother-in-law (having married a Charron daughter) of Estienne or Claude Charron.

I had a lot of difficulty locating an act concerning Gilles Charron and his wife Catherine Gillet. I ended up putting my hand on a sharing of pensions of February 8, 1559 (1560 in the new style) (see document 4) where Gilles Charron, residing near the Marché of Meaux, intervins on behalf of Catherine Gillet his wife. This act is not, unfortunetaly signed. From this new information, it was possible to complete the genealogical picture that i have outlined from the previous researches, wich follows:

(See illustration on page 20)

You will find a copy and a transcription of four enclosed acts notaries enumerated as

referenced. The oldest ancestor of your family whom we know in the present state of reseaches is henceforth a Gilles Charron, merchant of the Grand Marché of Meaux, circa 1520-1530. As i have already indicated to you, the notarial archives of Meaux -go back as far as the reign of François 1st-would permit us to persue and to refine researches on your family, notably in the following directions:

- Ancestry of Magdeleine Babault (of wich we already know that she was the daughter of Perrette Riviere).
- Ancestry of Faronne Desguez and her brother Jacques Desguez
- And, of course, ancestors of Gilles Charron and Catherine Gillet.

I propose you consider additional research, in the notarial archives of Meaux, for new information on the family Charron.

Document No.1

Lease of a house in Meaux, on Vieux Moulins (Old Mill) street, by Josse Pigneau to Estienne Charron (Archival references AD77, 129 ES 24, 9 April 1578)

Appearing and was present in this honest person one Josse Pigneau, leading master Megissier living in Meaux, in his name because of Heritte Oudee his wife, wich has recognized of her good will, without any constraint, and confess to have leased and has forsaken title of rent and taken of money each year on the feast day and feast of St. Jehan Baptiste next coming for a period of two years and three months consecutively, promised and garantuee the validly of this to the honest Estienne Charron, leading Master Foullon living in the aforementioned Meaux, present taker and retainer of the aforementioned titles for rent, for the aforementioned period of years.

It is known as a thoroughly habitable house, cellar under, it has three floors, the house in total is located in the aforementioned Meaux on the street of Vieux Moulins.

Holding on the one side is Mr. Henry de Cournouailles, not long ago taking possession, and the other side is Mr. Nicolas Seguin, not long ago a Genettier¹. One side (of the house) borders behind the granary and another a seal shop² of the aforementioned Meaux, and yet another on the aforementioned cobbled King's road.

For joyfully, to use and possess by the aforementioned taker, for the aforementioned years during along with all natural resources, advantages, uses, revenus and wages wich can be won, along with the charge by the aforementioned renter, who will hold the aforementioned taker has the sum of five solz tournois³.

This lease and principle facts of the aforementioned charges are in return for taking a sum of twelve Escus⁴ per floor with the seven panels of good white sheets, and a faithful merchant, who promises this for the aforementioned taker and will be held to pay the lease of the aforementioned taker to the present carrier on each of the four quarters per years as is customary in Meaux. The first quarter's payment begins and is due on the day of the feast of St. Remy at the beginning of October, so promised and obligated while counting year to year and quarter to quarter until the end of these aforementioned years, the aforementioned taker will not be able to give up the present lease, nor depart, without will, want and consent of the aforementioned lessor...assuming the reverse (permission to leave has been granted) the present lease will become worthless and resolved. The taker promises to pay only for the costs for rent that the aforementioned lessor [has placed on this] paper, sycome⁵ etc. promises etc. obligated possessions etc. to leave etc. renouncements etc.

¹ A Genettier is a type of profession. No translation has yet been located.

² A seal shop as in a merchant of wax seals for documents and packages.

³ Solz tournois or Sous tournois are an archaic form of money. Reference to a livre tournois was a located in "A Concise History of France" Roger Price, Cambridge University Press, 1993. However without a translation of tournois.

⁴ An Escus is an ancient form of money also known as a Crown.

⁵ Sycommme: no translation available.

year and day of signature.

So signed: E. Charron/Josse Pigneau/J. Desguez, (witness)/Guyard, (witness)/Bourgeois, (witness)/Leroy, notary.



**KILLED IN THE LINE OF DUTY
JEREMY CHARRON
(Patrolman)**

(Source: web site of Police Officer Memorial)

-Epsom New Hampshire Police Department-

By Sergeant George Cayer, Rumford Maine Police Department, Rumford, ME, USA.

Officer Jeremy Charron, 24 years old, from the Epsom New Hampshire Police Department, was shot to death on a routine motor vehicle stop in the early morning hours of August 24th 1997...

Graduated from the police academy in July, Officer Charron was killed the morning after he attended Troopers Lord and Phillips funeral in Colebrook New Hampshire.

"They made the ultimate sacrifice. They have given their lives to protect and keep each citizen safe from harm's way. May we never forget the sacrifice that each has made. To their families and loved ones who survive we offer our condolence, and firmly believe that In valor there is hope".

The editor



Coupures de presse/Press cuttings

Par Luc Charron

RETOUR DE CLAUDE CHARRON

(M.Brisebois-Journal de Montréal, 29 /5/1999)

Claude Charron a renouvelé avant de quitter pour les vacances estivales, son contrat pour animer Franc Jeu à Radio-Canada au retour en septembre.

Espérons que **Charron** a demandé des reportages plus actualisés, trop de contenu canné à l'avance ayant réduit l'intérêt de certaines émissions l'an passé.

DES COUPS DE FEU CHEZ AIMÉ CHARRON- Le conseiller municipal dit pourtant ne pas se connaître d'ennemi

(M.C. Girard-La Presse,5/6/1999)

Le conseiller municipal ne s'explique pas pourquoi quelqu'un a tiré une trentaine de coups de feu dans la porte de son domicile du boulevard Gouin est, à Rivière-des-Prairies, dans la nuit de jeudi à hier.

Ce n'est pas la première fois que des vandales s'en prennent à la propriété d'Aimé Charron. Le 2 mai, il a porté plainte à la police après que sa voiture eut été incendiée devant son garage.

Le conseiller de 65 ans, propriétaire d'une station Petro-Canada, poursuit son deuxième mandat. Il a déjà été conseiller dans l'équipe de Jean Drapeau.

GILLES CHARRON PUBLIE UN VOLUME SUR L'HISTOIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

(A. Despatis-La Revue, 9/6/1999)

C'est par une nouvelle approche que Gilles Charron nous raconte une partie de l'histoire de

Sainte-Thérèse dans un volume de 178 pages qui a été lancé dans la Maison Lachaine de cette ville le dimanche après-midi 6 juin. Dans ce livre publié à compte d'auteur à 500 exemplaires seulement, on lira l'histoire des 248 noms de rues, des 20 parcs et sept places publiques, et des 25 institutions ou lieux publics de cette ville.

Les sources de l'auteur sont impeccables, car dans cette ville, comme à Terrebonne, on a toujours eu le souci de conserver les documents du passé.

UN PRIX

(La Presse-16/6/1999)

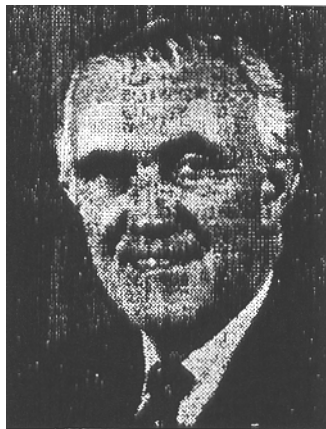
Réjean Ducharme a reçu le Grand Prix National des lettres 1999 pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix est remis par le ministère de la Culture de la France.

Réjean Ducharme n'était pas présent pour recevoir son prix et c'est l'écrivain Roger Grenier qui l'a reçu en son nom.



-ANDRÉ CHARRON-
La fondation Armand-Frappier lui rend
hommage...

(La Presse-19/6/1999)



Pour sa brillante carrière dans le milieu des affaires, pour son implication dans le développement de nombreux secteurs de notre société.

Ancien président de Lévesque Beaubien où il a oeuvré pendant quarante ans, M. **Charron** a fait profiter, tout au long de sa carrière, de sa vaste expérience non seulement un grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales mais aussi de nombreuses organisations culturelles, institutions de santé, de formation et de recherche.

AVIS DE NOMINATION

(La Presse-06/1999)

La rectrice de l'Université du Québec à Montréal, Mme Paule Leduc, est heureuse d'annoncer la nomination de **Jean Ducharme** au poste de directeur de l'école des sciences de la gestion. Titulaire d'un MBA de l'Université Laval, M. Ducharme a une longue expérience de l'enseignement et de la recherche en management et en coopération internationale, ainsi qu'en gestion des nouvelles technologies.



LOUISE CHARRON LIVRE UN TÉMOIGNAGE D'UNE AUTHENTICITÉ DÉSARMANTE

(Dany Cloutier-La Voix des Mille-Iles 7/7/99)

Avec son livre *Le suicide de mon fils, raconter pour en guérir*. Mon fils naissait de la même façon qu'il mourait 20 ans plus tard, écrit-elle. Cette phrase coup de poing est tirée du prologue de son livre.

Louise Charron, infirmière au Centre Hospitalier Saint-Eustache, dont le fils Hugo s'est enlevé la vie par pendaison en janvier 1997 (en pleine tempête de verglas), tentera de faire contrepoids à sa détresse en entreprenant l'écriture de son histoire qu'elle décidera part la suite de publier.



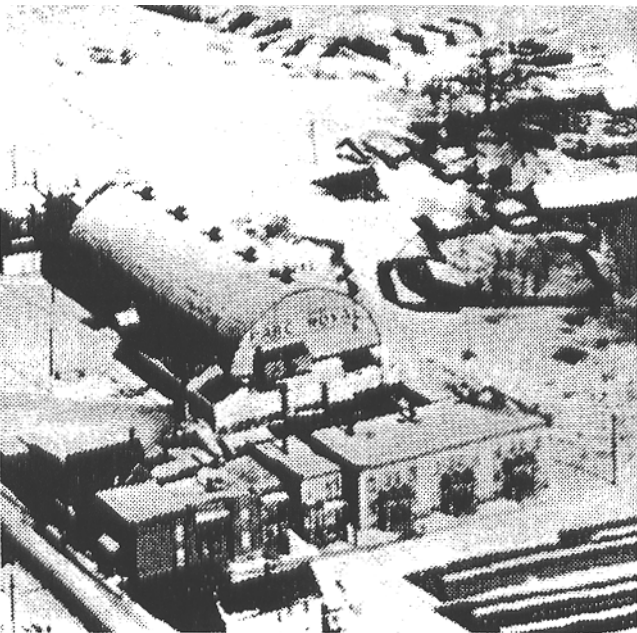
(Ce livre fera l'objet d'un prochain article du bulletin. (L'éditeur)

**LE PARC JACQUES CARTIER SE REFAIT
UNE BEAUTÉ POUR L'AN 2000**

(Isabelle Ducas- Le Droit 12/8/99)

La C.C.N. (Commission de la Capitale Nationale), propriétaire du Parc, refera le paysagement. On déplacera le chemin d'accès au Parc, on dégagera de l'espace autour de la **Maison Charron...**

Le maire de Hull, **Yves Ducharme**, est emballé par ce projet formidable pour la ville...



**UNE BALLE DANS UNE FESSE QUI NE
FERA PAS TROP DE MAL...**

(Pierre Richard-Journal de Mtl 18/8/99)

Aucune accusation criminelle ne sera déposée contre **François Charron**, ce jeune policier de Lasalle qui a tiré une balle dans la fesse d'un homme accusé d'avoir volé des fleurs le 15 mai dernier à Lasalle après avoir été interpellé.

Le jeune policier a été passablement secoué par cette affaire et il a dû prendre quelques jours de congé pour s'en remettre.

QUI IRA DANS LA 12?

(Christiane Desjardins-Cahier Actualités de La Presse 22/8/99)

Il est 16h. C'est le changement de quart de travail aux soins intensifs chirurgicaux du centre hospitalier Notre-Dame, où se trouvent les patients branchés à des machines ultrasophistiquées, et dont l'état nécessite des soins constants et une surveillance indéfectible...



Depuis quelques jours, les machines à dialyse causent particulièrement des problèmes...nous explique **France Charron**, infirmière. Chacun de ces patients nécessite à lui seul deux infirmières, une pour la machine et l'autre pour les soins.



Vous lisez un article parlant d'un Charron ou d'un Ducharme? Faites-nous le parvenir afin de le faire connaître. -You are reading an article on either a Charron or A Ducharme? Send it to us so that we can acknowledge it.

La foire aux questions/Asking questions



Notre chronique "La Foire aux questions" comporte des questions diverses de la part de nos membres qui n'ont pas reçu de réponses, au cours de leurs recherches dans les répertoires de naissances, mariages et décès, les actes notariés, les recensements, les banques de données des sociétés de généalogie, dans les publications de mariages dans les palais de Justice, etc. Ceux qui auraient des réponses à ces questions voudront bien communiquer par écrit avec le responsable du bulletin pour fin de publication dans les prochains numéros. This chronicle is for members who has genealogical questions that they did not find through their researches. Those who could answer the questions can write to the bulletin publisher so that it can be included in the next number.

QUESTIONS:

Q-7.1.01- Parents de **François Charron** marié à ? **Beaudry** (endroit et date inconnue). François eut un fils, **Eugène Joseph Charron**, né le 23 février 1891 à ? La Patrie marié à **Cecilia Clouette** (Caouette?). Eugène Joseph et Cecilia eurent un fils, **Ernest Joseph Charron**, né le 2 novembre 1918 à Lowell au Massachussets, Etats-Unis. (Luc Charron #12)

Q- 7.1.02- Parents d'**Adélaïde Charron** marié à Grégoire Gingras à Rouville vers 1850. Ils eurent un fille, **Victorine Charron** n.1860, marié à **Adélard Meunier**. (Luc Charron #12)

Q- 7.1.03- My mother was put up for adoption by a young girl named **Madeline Charron** or **Cherron**. My mother was born in 1944 in Chicago Hospital, but was later told her biological mother's name. If you have any information, let me know. (Luc Charron #12 for Jessica Gonzalez de Sather)

DEAR ANCESTOR

Your tombstone stands among the rest
neglected and alone.
The name and date are chisled out
on polished, marbled stone.

*It reaches out to all who care
it is too late to mourn.
You didn't know that i exist,
you died and i was born.*

*Yet each of us are celles of you
in flesh, in blood, in bone.*

*Our blood contracts and beats a pulse
entirely not our own.
Dear Ancestor the place you filled
one hundred years ago,
spreads out among the ones you left
who would have loved you so.*

*I wonder if you lived and loved,
i wonder if you knew
that someday i would find this spot,
and come to visit you.*

Douglas E. Ducharme
Courtesy of The Brown County Genealogical
Society. Hiawatha, Kansas, U.S.A.

AVIS DE DÉCÈS DES CHARRON & DUCHARME OBITUARY

ROLLAND CHARRON à l'âge de 77 ans, il est décédé le 13 février 1999 au C.H.S.L.D. Sainte-Anne. Fils de HECTOR et de IDA LABELLE, époux de RITA LABELLE.

LÉON DUCHARME à l'âge de 90 ans, il est décédé le 14 janvier 1999 à St-Cléophas de Brandon. Fils de DONAT DUCHARME et de ONÉSIME McMURRAY, époux de ALICE McMURRAY. Il était membre #151 de l'association des Charron & Ducharme inc.

LORRAYNE CHARRON à l'âge de 62 ans, elle est décédée le 26 mai 1999 à Montréal. Fille de ANTONIO CHARRON et de EVELINA GRATTON, épouse de feu CLAUDE MORIN et conjointe de fait de feu RICHARD SICOTTE.

CÉCILE CHARRON à l'âge de 71 ans, elle est décédée le 22 juin à Saint-Hubert et inhumée le 26 juin 1999. Fille de ALFRED CHARRON et de ALEXANDRINE MOREAU, épouse de GÉRARD PLANTE.

ALPHONSE CHARRON à l'âge de 96 ans, il est décédé le 10 juillet à Sainte-Thérèse et inhumé le 13 juillet 1999 au cimetière du même endroit. Fils de DÉsirÉ et de DORCINA CADIEUX, époux de feu BERTHE RENAUD.

DUCHARME MARIE-ANGE à l'âge de 76 ans, elle est décédée le 22 juillet à Sainte-Émélie-de-l'Énergie et inhumée le 24 juillet 1999 au cimetière du même endroit. Fille de EPHREM DUCHARME et de MARIE-LÉONTINE LÉVEILLÉ, épouse de ANATOLE CHARRETTE.

GEORGES CHARRON à l'âge de 64 ans, il est décédé le 13 août à Saint-André Est et inhumé au cimetière du même endroit le 16 août 1999. Fils de THÉOPHILE CHARRON et de DÉLISCA LAROCQUE, époux de NICOLE BLEAU.

LOUIS-ÉMILE CHARRON à l'âge de 64 ans, il est décédé le 18 août à Montréal et inhumé le 21 août 1999 au Complexe Funéraire de l'Est à Montréal. Fils de NAPOLÉON et ALEXINA PELLETIER, époux de GRACIA SALVAIL.

CAMILLE CHARRON à l'âge de 64 ans, autrefois de Verchères, il est décédé le 19 août à Longueuil et inhumé le 24 août 1999. Fils de PHILIBERT CHARRON et de FLORINE DALPÉ, époux de RITA DANSEREAU.

Recensement des Charron & Ducharme Depuis 1665

Charron & Ducharme census since 1665

TOTAL: 14,788

FRANÇOIS: 5742 (38,8%)

PIERRE : 4660 (31,5%)

JEAN : 2770 (18,7%)

NICOLAS : 1616 (11,0%)

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION DES CHARRON & DUCHARME INC.

COLLECTION ASSOCIATION (1)

→ À venir/To come: Dictionnaire des Charron & Ducharme ed. 2000 ←

→ Disponible en juin 2000/Available June 2000 ←

COLLECTION BULLETIN TRAIT-D'UNION (2)

2.1 Bulletin vol 6 #1 à/to vol 6 #3 (1998-1999) 3 bulletins.....chaque/each.....3.00\$

2.2. Bulletins en volume relié/bounded bulletins (15 bulletins vol 1 #1 à/to vol 5 #3).....35.00\$

COLLECTION SPECIALE (3)

3.1 Armoiries/Coat of Arms Charron-Ducharme.....10.00\$

3.2 Arbre généalogique personnalisé, imprimés sur 11" X 14".....38.00\$

Personnalized family tree in color on plain paper 11" X 14"

3.3 Arbre généalogique personnalisé, imprimés sur 11" X 14" papier parchemin.....44.00\$

Personnalized family tree in color on parchment paper 11" X 14"

COLLECTION PUBLICATIONS DES MEMBRES (4)

»Nouveau/New«

4.1 L'histoire de Sainte-Thérèse par ses noms de rues (parc et institutions), 178 p. 1999 ,
J.G.Gilles Charron 20.00\$

BON DE COMMANDE-ORDER FORM/ADHESION-REGISTRATION

Commande/order Adhésion/registration Renouvellement/renewal

Commande/order (numéro/number ex: 1.1) _____ & _____ & _____ & _____

Nom/Name _____ membre/member # _____

Adresse/adress : _____ Ville/City _____

Etat/state _____ Pays/country _____ Code postal/zip code _____

Téléphone/phone _____ Courriel/e-mail _____

Adhésion/registration - 1an/year \$15 2 ans/years \$28 Renouvellement/renewal

Tous les prix incluent les frais postaux. Pour les paiements en argent américain, déduisez 20% et faites un mandat-poste ou un mandat bancaire. Faites parvenir votre commande avec un paiement à l'ordre de l'Association des Charron & Ducharme inc. à l'adresse suivante: c.p. 335, succursale Youville, Montréal (Québec) H2P 2V5.

Postal fees are included in prices. For US payments, deduct 20% and pay in postal order or bank order. Send your order with payment at the order of the Association des Charron et Ducharme inc. At the following adress: c.p. 335, succursale Youville, Montréal (Québec) H2P 2V5.

ARMOIRIES DES FAMILLES CHARRON-DUCHARME

DESCRIPTION

“Tiercé en face, au 1 d'argent chargé de trois lys d'azur bordés d'or, au 2 d'or chargé d'un arbre de sinople et au 3 de sinople chargé d'une voiture de sable”.

Nos armoiries, conçues par le généalogiste et héraldiste Claude Robert, résument à la fois l'origine et l'histoire de nos familles. En langage courant, elles se lisent comme suit:

* au tiers supérieur, les trois fleurs de lys représentent respectivement la Brie et l'Aunis, provinces d'origine de Pierre Charron et de son épouse Catherine Pillard, et le Québec où ce couple s'est marié en 1665 et a amorcé une prodigieuse descendance.

* au centre, l'arbre symbolise le charme de Caroline (*Carpinus caroliniana*), source possible du surnom Ducharme adopté par une partie importante des descendants de Pierre Charron et Catherine Pillard.

* au tiers inférieur, la calèche représente le charron, fabricant de chariots, de charettes et autres véhicules hippomobiles. Nos lointains ancêtres en France ont certainement été des charrons à une époque très ancienne.

Les gerbes de blé, pour leur part, représentent à la fois le paysage de la Brie et de l'Aunis, et le passé agricole de la plupart de nos familles. Quant à la devise, "Fierté et ténacité", elle illustre magnifiquement deux qualités de nos ancêtres. Ces qualités, les Charron et Ducharme d'aujourd'hui les présentent toujours.

* * * * *

Our coat of arms summarizes the origin and the story of Charron and Ducharme families. Designed by Claude Robert, genealogist and heraldist, it includes the following components:

* in the upper third, the three fleurs de lys represent Brie and Aunis, two provinces of France where our ancestors Pierre Charron and Catherine Pillard were born, as well as Québec where they were married in 1665 to begin a prodigious descent.

* in the middle, the tree is a hornbeam (*Carpinus caroliniana*), in French a "charme", which is a possible explanation for the surname Ducharme taken by an important part of Pierre Charron and Catherine Pillard's descendants.

* in the bottom third, the calèche stands for the cartwright, maker of wagons, carts, and different horse-drawn vehicles. Our ancestors in France were certainly cartwrights, in a distant past.

The wheat sheafs stands for the landscape of Brie and Aunis, as well as for the agricultural past of most of our families. Finally, our device presents two qualities, pride and tenacity, that our ancestors obviously had, and that still characterize Charron and Ducharme today

TOUS DROITS RÉSERVÉS. REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION DE L'ASSOCIATION DES CHARRON & DUCHARME INC. ALL RIGHTS RESERVED, REPRODUCTION FORBIDDEN WITHOUT PERMISSION OF THE ASSOCIATION DES CHARRON & DUCHARME INC.